

**Rapport d'activité  
du GREF  
Année 2018**

**Groupe de Réflexion Ethique de  
la Fondation Santé des  
Etudiants de France**

# Production d'un document de référence : « Valeur du soin et de l'accompagnement dans les établissements de la FSEF ».

**UN TRAVAIL DE FOND PORTANT SUR LA CONSTITUTION D'UN DOCUMENT À VOCATION DE CHARTE DE BIENTRAITANCE A ÉTÉ CONDUIT PAR LE GREF ENTRE 2017 ET 2018. CE TRAVAIL ABOUTIRA À UN DOCUMENT SYNTHÉTIQUE MIS À DISPOSITION DES ÉTABLISSEMENTS DE LA FSEF.**

Ce document pourrait reprendre en en-tête les valeurs éthiques de la Fondation, pour lesquelles un travail spécifique pourrait être proposé (cette question avait initialement été soulevée à la réunion du GREF du 8 octobre 2015 à l'initiative du centre de planification et d'éducation familiale – Centre Colliard). La rédaction du projet d'entreprise Fondation couvrant les années 2018 à 2023 et qui a été mis en chantier récemment, pourrait en cela constituer une opportunité ; le GREF a proposé d'y être associé.

Les valeurs éthiques de la FSEF ne sont pas à ce jour, en effet, spécifiquement déterminées, bien que les valeurs de la Fondation soient mentionnées dans le Projet Institutionnel 2013-2017. Elles recouvrent les caractéristiques de non-lucrativité, de solidarité et d'intérêt collectif de la Fondation, avec primauté accordée à la personne, à l'anticipation des besoins de la société et des patients, à la régénération du lien social. Il y est également fait mention de l'absence de sélection ou de discrimination des publics accueillis et de la place de citoyen occupée par le patient. Sont valorisées la liberté, l'autonomie et la participation de chacun. Il est encore rapporté que le travail en équipe et la pluridisciplinarité sont considérés comme des valeurs essentielles de la prise en charge. Les valeurs de la Fondation s'opposent enfin à la marchandisation de la santé, considérée comme un bien collectif et s'attachent à une gestion désintéressée des établissements. Le modèle non lucratif d'exercice est identifié comme s'inscrivant dans une économie sociale et solidaire.

En pratique, si certaines de ces valeurs ne concernent pas directement le domaine de l'éthique, elles influencent néanmoins la prise en charge. Certaines valeurs y ont une consonance plus directement éthique, comme le patient citoyen, les valeurs de liberté, de régénération du lien social. On pourrait identifier dans ce cadre un parallèle avec l'utilisation de la parole et de l'expression libre comme moyen de participation et d'accès à la citoyenneté (dans une démarche éthique plus globale) évoqué dans un document de référence publié par l'ANESM en 2008 [i].

De même il existe une dimension éthique, quant au travail en équipe, à ce que les valeurs de l'institution soient partagées par l'ensemble des intervenants. Les retours des équipes de soins en termes d'évaluation des pratiques concourent à leur amélioration et réduisent les risques de maltraitance [ii]. On pourrait dans cette optique inscrire la responsabilité des soignants comme démarche

vers la co-responsabilité du patient dans l'élaboration du projet de soins et la conquête de son autonomie. La singularité du patient, prise en compte dans le document de l'ANESM, pourrait être mise en correspondance avec la dimension à taille humaine de nos établissements, où il s'agirait de promouvoir des prises en charges individualisées.

Il a donc été proposé la production d'un document type « Valeur du soin et de l'accompagnement dans les établissements de la FSEF », envisagé sous un format recto verso faisant figurer en en-tête les valeurs éthiques de la FSEF, suivi de 10 principes essentiels de la bientraitance, et au verso, des critères méthodologiques marquants extraits par exemple du document de l'ANESM. En termes de mode opératoire, il a été proposé de diffuser un document de

travail compilé par le GREF aux groupes éthiques locaux dans chaque établissement, pour faire office de base de discussion.

Au plan de la forme, il n'est pas retenu d'intérêt à conserver le titre de charte dans ce document de synthèse. Il est par contre proposé de mettre en avant la notion de Kairos, à savoir de moment opportun à identifier et à éventuellement saisir dans la relation de soin. A ce titre, on pourrait, à la suite d'Hannah Arendt, reconnaître dans la crise — qui fait tomber les masques et efface les préjugés - l'occasion

« d'explorer et de s'interroger sur tout ce qui a été dévoilé de l'essence du problème » .<sup>1</sup>

L'éthique pourrait ainsi être considérée comme l'exercice de la liberté et de la responsabilité dans le respect de l'exercice de la liberté et de la responsabilité d'autrui. Dans cette perspective la parole (le dialogue) revêtirait un intérêt particulièrement important dans la mesure où la parole peut faire obstacle à la violence. Dans ce domaine néanmoins, le soignant devrait être au clair de la position de l'institution et de son fonctionnement. Enfin, la dimension de régénération de lien social évoquée dans les valeurs de la Fondation pourrait faire écho au lien affectif, par exemple familial, à préserver ou a (re)construire, et figurant dans le document source de l'ANESM.

Références :

[i] Recommandations de bonnes pratiques professionnelles. La bientraitance : définitions et repères pour la mise en œuvre. (ANESM, Juin 2008)

[ii] Guide méthodologique de la bientraitance, l'évaluation des risques de maltraitance (Fédération des APAJH, juin 2014)

<sup>1</sup> Hannah Arendt, « La crise de l'éducation », *La crise de la culture*, Paris, Gallimard, « Folio », 1972, p. 224

# Réunion annuelle des référents éthiques établissement : fonctionnement, composition et travaux des groupes locaux

Le 19 octobre 2018, au lendemain de la journée d'échanges en éthique inscrite à Rennes, se tenait la réunion annuelle d'échange entre référents éthique FSEF. Au cours de cette réunion, il a été procédé à un tour de table s'intéressant à l'organisation d'éventuels groupes locaux éthiques dans les établissements :

- A Vence, il existe un référent éthique qui travaille seul sans groupe local constitué.

- A Sablé il existe un projet de constitution d'un groupe local avec un professeur de philosophie, des personnels soignants et des personnes extérieures permettant un temps d'échange avec les équipes. Est discuté le moment le plus opportun pour ces temps d'échange, la définition ou non de réunions spécifiques

- à Rennes il existe un groupe local constitué, en cours de refonte car le groupe avait des difficultés à traiter des questions éthiques de terrain. Il est perçu que développer la culture de l'éthique est l'équivalent de développer la confiance. Il est évoqué le risque pour un groupe constitué de rester fermé sur lui-même. Le groupe Rennais serait ainsi favorable à diffuser l'éthique au sein de réunions déjà existantes comme les staffs infirmiers, par exemple.

- A Aire sur l'Adour, la personne référente, Mme Laurent, exerce la fonction d'agent d'accueil ce qui semble très favorable au GREF

dans les deux dimensions d'appréhension de la qualité-sécurité et de l'éthique.

- A Grenoble il existe un groupe depuis 2 ans, se réunissant 2 fois par an. Il s'agit d'un groupe local accueillant des intervenants extérieurs pour débattre de sujets institutionnels. Il existe aussi une fédération des établissements grenoblois avec un groupe plus élargi auquel la correspondante éthique de l'établissement participe.

- A Varennes il existe des instances comme la CRUQ et la réunion PSA (Prendre Soins des adolescents) où sont débattues des questions institutionnelles mais non de terrain. Le référent éthique est isolé.

Dans le cadre du souhait éventuel de mettre en place et/ou faire fonctionner des groupes locaux éthique dans les établissements, il est évoqué la disponibilité du Dr Blondiaux pour apporter sa compétence à la FSEF, afin, si la demande de la FSEF est telle, de mettre en place des formations communes à l'éthique pour l'ensemble de la Fondation. Ceci aurait l'intérêt de ne pas se limiter à une diffusion d'information purement textuelle ou documentaire mais d'incarner le discours par une sensibilisation à l'éthique et/ou à la philosophie.

## Proposition d'évolution du GREF à l'initiative de la CMC

Le GREF a été sollicité par la Présidente de la CMC, le Dr Laloua, qui en est membre de droit, quant à ses possibles évolutions.

En pratique, le président du GREF a été invité à l'une des réunions de la CMC afin que lui soient transmises les attentes des présidents de CME, mais aussi que soit sollicitée la participation plus active des établissements au fonctionnement du GREF (il est rappelé que la réflexion éthique constitue une obligation réglementaire dans les établissements de santé). Ceci a été réalisé le 14 décembre 2018, avec la participation du Dr Blondiaux, en tant que membre du GREF. En réponse aux demandes de la CMC, plusieurs propositions d'évolution ont été formulées :

-La participation de l'ensemble des personnels FSEF formés à l'éthique aux réunions du GREF afin de capitaliser les compétences et d'étoffer progressivement l'effectif du groupe.

-La possible participation aux réunions du GREF de l'ensemble des référents éthique des établissements (demande du Dr Laloua)

-Le déplacement du GREF dans les établissements de la Fondation, à leur demande, afin de rencontrer les référents éthique pour une

action de proximité. Ainsi on pourrait considérer une prestation du GREF en termes d'appui méthodologique quant à la constitution de groupes locaux éthiques dans les établissements de la FSEF qui le souhaitent.

-Le développement de rapports entre éthique et qualité-sécurité des soins. Une démarche éthique de terrain pourrait en effet constituer un moyen d'améliorer le déroulement des prises en charges, voire des parcours de soins. Dans cette perspective une association des instances Qualité à la réflexion éthique pourrait être profitable.

-Une réflexion quant à l'archivage des différentes productions du GREF ainsi que de la documentation afférente au sein de l'outil informatique YES qui devrait être prochainement généralisé à l'ensemble de la FSEF et harmonisé. Se pose cependant la question du temps nécessaire pour le référencement des informations qui y seraient incluses ainsi que de la maintenance, qui ne sont pas des tâches relevant des missions du GREF.

## Journée d'échange en éthique sous l'égide du GREF

La journée FSEF annuelle d'échanges en éthique s'est déroulée à Rennes, le 18 octobre 2018, coordonnée par le CMP de Rennes Beaulieu, et sous l'égide du Groupe de Réflexion Ethique de la Fondation (GREF), grâce à la participation du Centre de Formation FSEF et avec le soutien de l'Espace Régional Ethique Bretagne (EREB). Elle avait pour thème : « Confiance et Confiance ».

Un exposé introductif présenté par le Dr Blondiaux (philosophe, psychiatre, psychanalyste) a tout d'abord décrit la notion centrale de Kairos. Puis a suivi une intervention du groupe théâtral « Quidam théâtre » avec lequel la FSEF a déjà travaillé, pour une représentation sous forme de « conférence décalée ». L'après-midi est intervenue une philosophe et dramaturge animant des cafés éthiques dans plusieurs villes de France, Dominique Paquet, sous la forme d'une conférence interactive. La journée s'est clôturée par des ateliers thématiques animés par le collectif « La Cour des

Contes », suivis d'une discussion et d'une synthèse (Mme Gauvin, Directrice des études, E. Rist et G. Heuyer).

Ce projet possédait de nombreuses dimensions symboliques puisqu'il se déroulait au Lycée Chateaubriand, illustrant les liens de la FSEF avec l'Education Nationale au travers du concept "soins-études", mais aussi parce qu'il abordait une problématique majeure dans la relation de soins, tout comme dans la relation humaine en général : la capacité à faire confiance, à se confier, à créer du lien. Les actes de cette journée ont été rédigés et seront disponibles auprès du centre de formation Fondation début 2019.

Plus globalement, le principe d'une journée annuelle dédiée à l'éthique a été plébiscité. Une ligne spécifique au plan de formation FSEF existe, réactualisée chaque année sur la thématique éthique. Il est discuté, pour les années ultérieures, de la constitution d'une liste de thèmes à traiter.

# Sanctions à l'usage envers les patients dans les commissions disciplinaires (Mme Laurent, Clinique Jean Sarrailh)

Madame Sabine Laurent, référente éthique de l'établissement, présente cette problématique. Il existe à la clinique une commission de discipline associant la direction, un cadre de santé et un médecin. Les sanctions peuvent être d'appliquer des travaux d'intérêt général (faire la vaisselle, balayer, nettoyer les véhicules de l'établissement ...), sur une durée d'une semaine. Cela peut poser des difficultés en termes de présence du patient dans des services non nécessairement formés à son accueil ou son accompagnement. Il existe une gradation des sanctions en fonction du motif invoqué avec avertissement, travaux d'intérêt général, exclusion.

Dans la discussion il est évoqué que, s'agissant de patients mineurs, se pose la problématique du travail des mineurs. En termes de droit, on rappelle que les travaux forcés sont interdits en France et qu'il existe donc la nécessité formelle d'un accord

de l'intéressé. Dans le cas contraire il est important de proposer une alternative. En termes de droit des malades il est signalé qu'il n'est pas possible de faire exécuter un travail pour lequel du personnel est déjà rémunéré dans l'établissement. On insiste au cours de la discussion sur l'importance de mesures intermédiaires, comme la reprise de la problématique par les services éducatifs et l'élaboration avec le jeune autour de l'acte transgressif.

On procède à un rapide tour de table des commissions de discipline dans les établissements de la Fondation. Il est noté qu'à Sablé, elle prend le nom de Commission des règles de vie. A Rennes il s'agit d'une commission de discipline associant le directeur, un cadre de santé, le médecin chef de service. Ces commissions existent dans tous les établissements.

## Le groupe de réflexion éthique

Le Groupe de Réflexion Ethique de la Fondation (GREF) élabore depuis 2011 une réflexion et formule éventuellement des avis en réponse à des questions éthiques relevant du domaine de la santé ou de la recherche biomédicale.

### Composition

Président : Dr Philippe Le Cavorzin

#### Personnalités qualifiées

Un représentant de l'UNAFAM M. François Pilet, un représentant d'une association de handicapés Pierre Betremieux, un représentant des sciences sociales (à pourvoir), un ancien représentant de l'Inspection Générale de l'Education Nationale José Puig, une personnalité qualifiée dans le champ de l'éthique Dr Isabelle Blondiaux

#### Personnalités FSEF

Un administrateur du CA (à pourvoir), un directeur d'établissement Alexandre Thiébault, un médecin élu par la CMC Dr Philippe Le Cavorzin, un directeur des études Laurence Gauvin, un psychologue (à pourvoir), un cadre de santé Marie Jo Martinet, un cadre de plateau technique Valérie Gentil

#### Observateurs

La directrice des affaires juridiques et des ressources humaines Betty Borne, le directeur des études et de la pédagogie Philippe Colin-Madan, la Présidente de la Commission médicale centrale Dr Françoise Laloua, les personnels en cours de formation dans le champ de l'éthique Mme Françoise Laudière, Dr Bruno Dallaporta, Mme Léa Legeay, Dr Véronique Laccourreye

### Les référents éthiques

désignés par le directeur d'établissement et le président de la CME, les salariés peuvent les solliciter

CMP 4 Cantons - Villeneuve d'Ascq	Dr Arnaud FOSSAERT
CMP Rennes-Beaulieu	Eric TRANVOUEZ Nathalie LECOQ
CMP Jacques Arnaud Bouffémont	Dr Carmen DA MOTA
CMP Edouard Rist - Paris 16	Dr Bruno DALLAPORTA
CMU Georges Heuyer - Paris 13	Dr Fabrice MONNEYRON
CMP Dupré - Sceaux	Dr Toré BALKAN
CMPA Neufmoutiers en Brie	Dr Nicolas GIRARDON Dr Brahim DJEBLOUN
CMP Varennes-Jarcy	Dr Atia KPONTON
CMP Jean Sarrailh - Aire sur l'Adour	Sabine LAURENT
Clinique du Grésivaudan	Marie-Jo MARTINET
CMP Les Cadrans Solaires - Vence	Valérie GENTIL
CSE Pierre Daguet - Sablé sur Sarthe	Jean-Michel LEBEAU

**Réunions du GREF en 2018** Février : 9 participants / Mai : 8 participants / Octobre : 10 participants